

(trait
d'union)

Bassin Auterivain

Sport & loisirs

Lancement des travaux
du futur centre aquatique
P11

Familles

Un nouveau centre
de loisirs se dessine
P12

Déchets

Progressons ensemble
Trions + pour - de déchets
P8

Une gestion solide
pour une intercommunalité
tournée vers l'avenir



Sommaire

- 03** - Éditorial
- 04** - Finances publiques
- 07** - Emploi
- 08** - Déchets
- 11** - Sport
- 12** - Famille
- 13** - EMILA, école de musique intercommunale
- 14** - Tourisme
- 15** - Zoom sur Miremont

Flash info



7 PERMANENCES DELOCALISEES FRANCE SERVICES

Caujac : le jeudi après-midi, semaine paire
Gaillac-Toulza : le vendredi matin
Grazac : le mardi matin
Lagardelle-sur-Lèze : le mardi après-midi
Lagrâce-Dieu : le jeudi après-midi, semaine impaire
Miremont : le lundi après-midi
Venerque : le jeudi matin
Prise de rendez-vous obligatoire au 05 61 50 99 00



INSCRIPTION 2025-2026 A L'EMILA

Du 10 juin au 7 juillet, donnez du sens à la musique en vous inscrivant à l'école de musique intercommunale.
+ d'infos ? www.ccba31.fr/enseignement-artistique



JOURNEES EUROPEENNES DU PATRIMOINE

Le 19, 20 et 21 septembre, découvrez le patrimoine du Bassin Auterivain, dont la thématique 2025 met en lumière les réalisations artistiques et techniques de l'architecture.
+ d'infos ? <https://bassinauterivain-tourisme.com>



COMMUNAUTÉ DE COMMUNES
BASSIN AUTERIVAIN
Haut-Garonnais

ZI Robert Lavigne - RD 820
31190 AUTERIVE
05 61 50 99 00
www.ccba31.fr

Horaires d'ouverture :
Ouvert au public
du lundi au vendredi
9h>12h30 // 13h30>17h

Magazine «**Trait-d'union**» édité par la Communauté de Communes du Bassin Auterivain - **Directeur de la publication** : Serge Baurens, Président de la Communauté de Communes - **Responsable éditoriale** : Céline Gabriel **Rédaction, iconographie et mise en page** : Equipe de la CCBA, Eric Sanchez, Freepik, Firefly, Zora+Z, Marine Dardenne, droits réservés - **Impression** : Messages - **Tirage** : 17 600 exemplaires
Dépôt légal : 01/07/2025

Bloc-Notes

Services communautaires

- Accueil : 05 61 50 99 00
- Déchets : 05 61 50 68 17
- France services : 05 61 50 99 41
- Emploi & insertion : 05 61 50 99 00
- Guichet unique : 05 61 50 99 00
- Ecole de musique intercommunale EMILA : 05 61 50 71 33
- ALSH Auterive : 05 61 50 81 58
- ALSH Beaumont-sur-Lèze : 06 45 62 41 76
- ALSH Cintegabelle : 07 49 72 43 56
- ALSH Grépiac : 07 81 75 27 88
- ALSH Lagardelle-sur-Lèze : 05 34 48 91 33
- RPE Auterive : 05 34 26 35 06
- RPE Caujac : 05 61 50 64 60
- RPE Vernet : 05 34 48 44 71
- Office de Tourisme : 05 61 50 28 71
- Maison de l'habitat : 05 61 50 05 93
- Service technique : 05 61 50 02 12

Horaires

- Accueil du public (siège) : 9h>12h30 - 13h30>17h
- Ouverture déchèteries :
(Fermeture matin des 1^{es} jeudis du mois)
 - Auterive//Cintegabelle : du mardi au samedi 9h>11h45 - 14h>17h45
 - Grépiac : mardi et jeudi - 9h>11h45
les samedis semaines paires 9h>11h45
 - Miremont : mercredi et vendredi 9h>11h45
les samedis semaines impaires 9h>11h45

Services extérieurs

- Mairie d'Auragne : 05 61 50 72 30
- Mairie d'Auribail : 05 61 50 50 97
- Mairie d'Auterive : 05 61 50 96 70
- Mairie de Beaumont-sur-Lèze : 05 61 08 71 22
- Mairie de Caujac : 05 61 08 90 68
- Mairie de Cintegabelle : 05 61 08 90 97
- Mairie d'Espèrce : 05 61 08 91 54
- Mairie de Gaillac-Toulza : 05 61 08 91 86
- Mairie de Grazac : 05 61 08 42 39
- Mairie de Grépiac : 05 61 08 54 60
- Mairie de Labryère-Dorsa : 05 61 08 35 24
- Mairie de Lagardelle-sur-Lèze : 05 62 11 59 80
- Mairie de Lagrâce-Dieu : 05 61 50 72 46
- Mairie de Marliac : 05 61 08 47 96
- Mairie de Mauressac : 05 61 50 62 00
- Mairie de Miremont : 05 61 50 67 05
- Mairie de Puydaniel : 05 61 50 72 44
- Mairie du Vernet : 05 61 08 50 47
- Mairie de Venerque : 05 62 11 59 59
- Antenne Réseau31 : 05 61 24 98 85
- Antenne SYMAR : 06 89 10 32 08
- SPEHA : 05 34 66 71 20
- Service eau potable Auterive : 05 34 28 19 30



Éditorial

Madame, Monsieur,

C'est dans un climat politique agressif et violent que j'écris cet édito. L'approche des élections rend les minorités extrémistes très virulentes à l'égard de ceux qui œuvrent au quotidien pour améliorer et moderniser notre territoire. Leurs attitudes négatives et leurs propos mensongers n'empêcheront pas la quasi-unanimité des élus communautaires de poursuivre leurs actions et projets pour l'avenir du territoire.

Tout le monde a pu remarquer le démarrage du chantier du centre aquatique, ce qui prouve la ténacité des élus majoritaires et la très bonne gestion de la Communauté de Communes du Bassin Auterivain. Cette gestion saine et efficace est basée sur la maîtrise du budget pour un service public toujours plus performant. Nous ne modifierons pas les taux de la fiscalité locale ; seul l'État augmentera la base de 1,7% après une forte hausse l'an passé.

A ce jour nos finances solides vont nous permettre de terminer les projets de ce mandat mais aussi déterminer nos investissements et les projets d'avenir.

Un centre de loisirs sera construit sur la commune du Vernet, offrant ainsi aux habitants du Nord de notre territoire un accès pratique à un nouveau service de proximité. Cela leur permettra d'éviter de longs déplacements, ce qui contribuera à réduire l'impact environnemental. Vous pourrez constater dans ce bulletin le dynamisme de notre territoire, dynamisme des 18 communes autour de sa ville centre. Notre territoire rural se distingue par un tissu associatif dynamique, de nombreuses infrastructures sportives et culturelles, ainsi qu'une volonté politique forte de le valoriser, ce qui en fait un endroit agréable où il fait bon vivre.

Les agitations provoquées par certains ne gâcheront pas le plaisir de vivre sur le territoire de la Communauté de Communes du Bassin Auterivain

Serge BAURENS
Président
de la Communauté de Communes
du Bassin Auterivain



DOSSIER FINANCES



La fiscalité directe locale n'augmentera pas en 2025. Seules les bases seront revalorisées par l'Etat en fonction de l'inflation de +1,7%.

19
communes

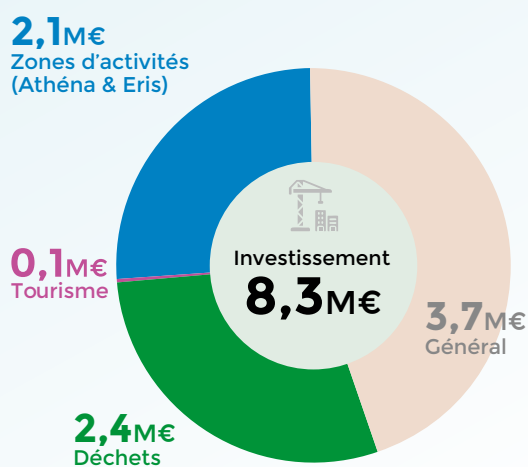
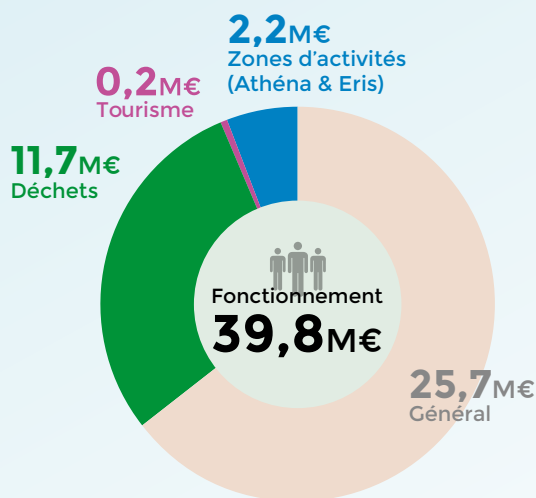
35 087
habitants

5
budgets

budget total 2025
47,5 M€

* = Les 5 budgets : budget général, tourisme, déchets, zone d'activité Athéna et Eris

Bilan 2024 : budgets toujours maîtrisés, avec la même qualité de service public



Budget 2025 : améliorer la vie des habitants, tout en préservant les capacités financières



25,43 M€ planifiés en fonctionnement



22,16 M€ planifiés en investissement





Combien coûtent les services publics pour 100 € dépensés ?

L'ensemble des dépenses réalisées pour la mise en oeuvre des politiques publiques menées par la communauté de communes, représente un coût global de 29 millions d'euros. Il se répartit par service sur une dépense de 100 €.

POLITIQUES PUBLIQUES	COÛT DU SERVICE
Services à la population	30,18 €
Economie	12,50 €
Famille	12,61 €
Culture/Sport/Tourisme	19,89 €
Environnement	1,28 €
Administration générale	23,53 €
Total	100,00 €



Taux de fiscalité votés en 2025 identiques à 2024

Taxe foncière sur les propriétés bâties : 2%

Taxe foncière sur les propriétés non bâties : 5.46%

Taxe d'habitation hors résidences principales : 10.70%

Cotisation foncière des entreprises : 32.16%

Taxe d'enlèvement des ordures ménagères : 15.53%

Endettement faible

La capacité de désendettement pour tous les budgets est de 1,82 ans. Cela signifie que la CCBA est capable de se désendetter de 5 426K€ en 1,82 ans, en y consacrant toutes ses ressources.

Quels sont les différents types de recettes ?



Entrevue avec Cathy Hoareau, vice-présidente des finances de la Communauté de Communes du Bassin Auterivain



Quelle est la santé financière de la CCBA ?

Malgré le contexte difficile (Covid, inflation, suppression de la taxe d'habitation, etc.), la santé financière de la communauté de communes est saine, grâce aux efforts consentis depuis 5 ans : maîtrise des dépenses, pacte financier, politique fiscale. Nous avons pu conduire de nombreux projets à leur terme et en engager de nouveaux.

Les impôts vont-ils augmenter ?

Chaque année, le montant à payer par les contribuables augmente car les bases fiscales sont augmentées par l'Etat. Mais en 2025 les taux appliqués par la communauté de communes n'augmenteront pas. Nos projets en cours sont

déjà financés. Par exemple, le centre aquatique est financé grâce à des « excédents » mis de côté. Des subventions du CD31, de la Région et de l'Etat (3,5M€) permettent de finaliser le financement.

Mais tous ces projets ne vont-ils pas peser sur le prochain mandat ?

La situation financière solide de la CCBA permet d'envisager l'avenir avec sérénité. Les élus qui seront désignés après mars 2026 trouveront une bonne situation financière, et auront encore de la capacité pour investir ou réaliser des projets. C'est une satisfaction d'avoir pu relever ce challenge, et je remercie les équipes de la CCBA qui se sont fortement investies pour cela.

“ La situation financière solide de la CCBA permet d'envisager l'avenir avec sérénité. ”

4 nouvelles entreprises accueillies dans le Bassin Auterivain

4 nouvelles entreprises ont choisi de s'installer dans le lotissement Eris, dans la zone d'activité Pompignal. Localisées entre Auterive et Miremont, ces entreprises sont à votre disposition pour répondre à vos besoins :

Le garage d'entretien/réparation automobiles SAM REPAIR, 05 61 78 30 70 ; 10 voie ERIS

L'entreprise familiale Frigo Service du Midi, 05 61 42 06 93 ; 7 voie ERIS

L'entreprise RSB cuisine, concepteur aménageur de meubles sur mesure, 06 08 89 66 14 ; 14 voie Eris

L'entreprise AP Lub, négoce en lubrifiants professionnels et EPI, 06 59 23 38 85 ; 2 voie HERA





1 gestionnaire expert pour le chantier d'insertion

C'est quoi le CFPPA* ?

Le CFPPA* d'Auterive assure depuis janvier 2024 l'accompagnement socio professionnel des agents de notre chantier d'insertion.



© E. Sanchez



35 ans d'expérience dans le domaine de l'insertion, de la formation



Etablissement solidement ancré sur le territoire



Vaste réseau partenarial

8 agents du chantier d'insertion assurent au quotidien l'entretien des zones végétalisées du Bassin Auterivain. Ils préservent et embellissent également les bords des cours d'eau.



© DR

Entrevue avec Yvanie Garrigues, nouvelle conseillère en insertion professionnelle au CFPPA*

En quoi consiste concrètement votre rôle auprès des agents en parcours d'insertion ?

Mon rôle est de les accompagner à un retour à l'emploi ou à la formation tout en travaillant sur la levée des freins périphériques qu'ils peuvent rencontrer (santé, mobilité, démarches administratives)

Avez-vous déjà constaté des évolutions ou des réussites depuis votre arrivée ?

Oui, en quelques mois, tous les agents ont évolué. Chacun sur des problématiques et freins différents. Un lien de confiance a pu se créer entre les agents et moi ce qui me permet d'aller plus loin dans l'accompagnement. Plusieurs stages ont déjà été réalisés permettant à certains soit de valider soit d'affiner un projet.

Ce qui vous tient particulièrement à cœur dans cette mission ?

L'accompagnement individualisé des agents et qu'ils puissent partir d'ici sereins avec des solutions concrètes et durables.

L'actualité en bref



Forum de l'emploi Jeudi 18 septembre 2025

Le Forum pour l'emploi revient à Auterive le jeudi 18 septembre 2025. Cet événement réunira des entreprises locales, des organismes de formation et des partenaires de l'emploi. Le forum sera accessible à tous les publics.

Nouveautés : présence d'un espace dédié aux métiers de la fonction publique + un espace dédié au numérique



Entreprises du territoire : Participez au forum et réservez votre stand, diffusez vos offres d'emploi le jour J !
Intéressé.e ? Contactez le service emploi au 05 61 50 99 00

Participez à la Matinale des Services Publics en Bassin Auterivain

Thématiques

Accompagnement aux démarches administratives, amélioration de votre habitat, maintien à domicile, portage de repas, mobilité, transport à la demande...

Rendez-vous

L'événement aura lieu le vendredi 19 septembre 2025
Esplanade la Madeleine
Venez nombreux de 8h30 à 13h à Auterive



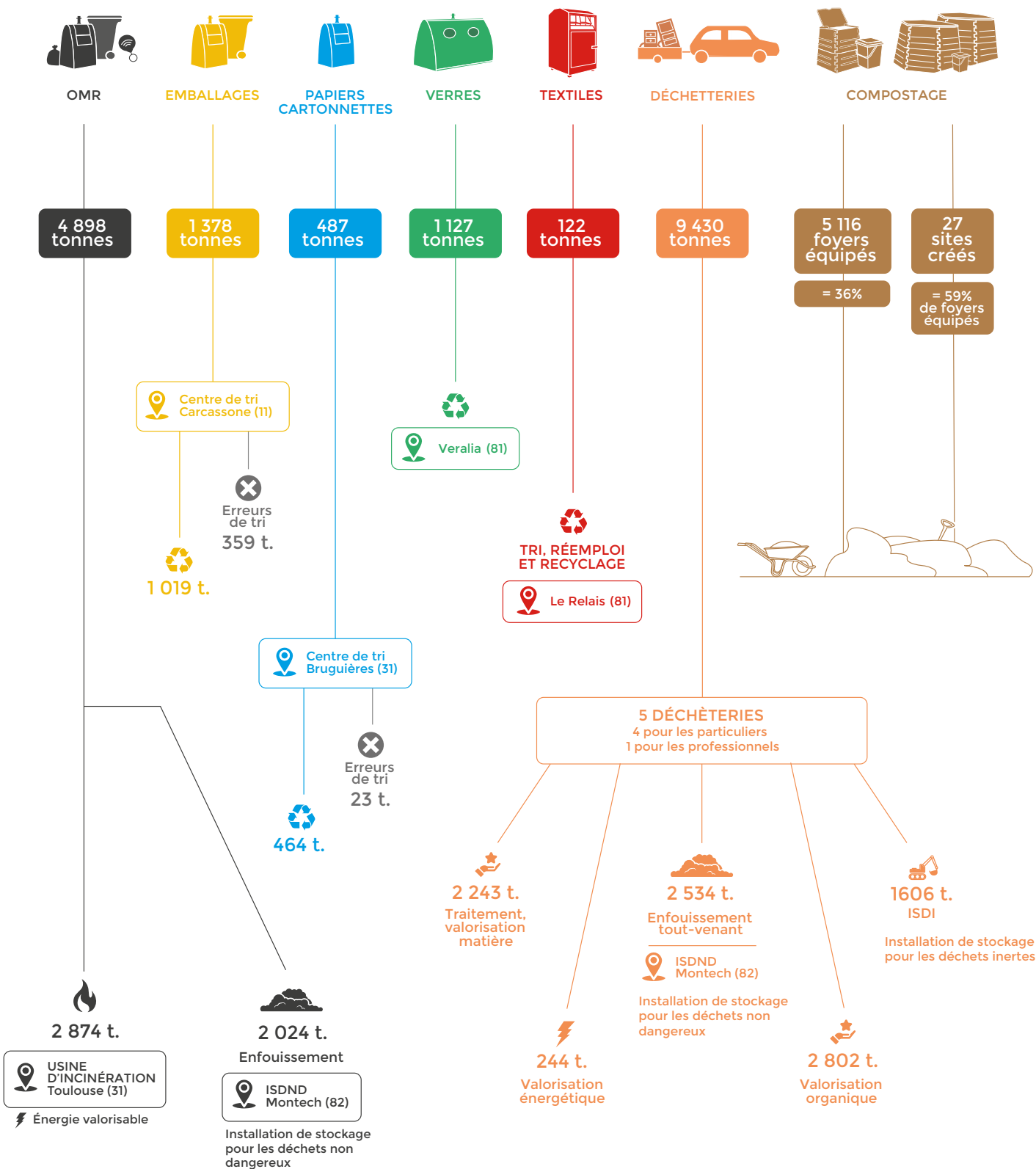
mes papiers
mes droits
et moi !

Intéressé.e 
Obtenir des informations ?
Intégrer le chantier d'insertion ?

Contactez dès maintenant le service emploi au 05 61 50 99 00



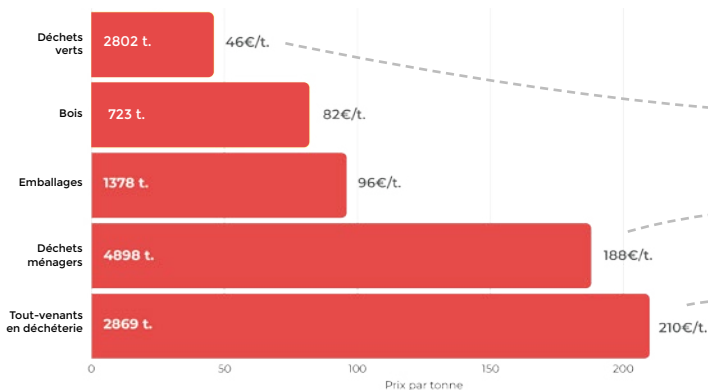
De la poubelle au traitement : Comprendre le voyage de nos déchets*



* = chiffres 2024



Quels sont nos déchets les plus coûteux ?



Des solutions pour réduire les coûts :

utiliser une tondeuse à mulching

faire des haies sèches

composter les biodéchets

limiter le gaspillage alimentaire

consommer de façon responsable

mieux trier en déchèterie

Pourquoi

Faut-il trier nos déchets ?



Recycler c'est économiser les ressources naturelles

Pour économiser les ressources naturelles, les déchets triés sont utilisés pour fabriquer de nouveaux objets et emballages.



Déchet mal trié = hausse très importante du coût de traitement

Un déchet mal trié peut coûter beaucoup plus cher car au lieu d'être valorisé, il part vers un site d'incinération ou d'enfouissement dont le coût est très élevé.



x2

plus cher

pour les emballages jetés à la poubelle !



Top 3 des solutions les plus efficaces !

Composter !



Si l'on dispose d'un jardin, le compostage est possible et contrairement aux idées reçues : ça n'attire pas les nuisibles, ça ne sent pas mauvais, ça ne prend pas beaucoup de temps, ça enrichi le sol et ça permet de maîtriser les coûts.

Boire l'eau du robinet !



La France est le 2^e plus gros consommateur d'eau en bouteille d'Europe, une consommation qui représente 7 milliards de bouteilles.

2 gestes simples : boire l'eau du robinet à la maison et penser à la gourde au travail et durant les activités sportives.

Réduire le gaspillage alimentaire



En France, le gaspillage alimentaire représente en moyenne 30 kg/hab/an, dont 7 kg d'aliments encore emballés ! Cela coûte en moyenne 157€ par personne par an. Des gestes simples : organiser son réfrigérateur, congeler ses aliments pour plus tard, faire des listes de courses...



Report de la TEOMI : une décision responsable et équitable.



Merci pour vos efforts ! Les habitants du Bassin Auterivain ont considérablement modifié leurs pratiques de tri et de réduction des déchets.

Des obstacles techniques en cours de résolution

La CCBA a décidé, en novembre dernier, de reporter la mise en œuvre de la Taxe d'Enlèvement des Ordures Ménagères Incitative (TEOMI) pour des raisons techniques. Concernant le matériel embarqué dans les camions de collecte qui représentait plus de 30% d'erreurs, nous avons déjà procédé au remplacement des lecteurs défectueux sur 100% de notre flotte. Nous poursuivons l'équipement des foyers, avec la distribution de badges ces derniers mois, réduisant la part de foyers non équipés qui était de 10,9%

en novembre. Enfin, le croisement des données entre le fichier des impôts et le logiciel technique s'est amélioré, passant de 77% à 84% de correspondance. Pour les mois à venir, notre feuille de route est claire. Les communes sont mobilisées pour poursuivre la dotation des foyers non équipés. L'harmonisation des fichiers se poursuit avec un objectif de 95% de correspondance avant fin 2025. Nous maintiendrons, comme promis, la part fixe de la future TEOMI sans augmentation.

Depuis 2021...



DÉCHETTERIES

-29 kg/hab



OMR

-73 kg/hab



EMBALLAGES

+9 kg/hab

Une décision d'équité

Déployer la TEOMI dans les conditions initiales aurait créé des inégalités de traitement entre usagers et potentiellement augmenté la charge fiscale. C'est pourquoi nous préférons agir avec méthode et rigueur.

Le nettoyage de printemps, c'est quoi ?



900 kilos de déchets sauvages ramassés



150 personnes volontaires



Des arbres plantés à l'occasion

Le 29 mars 2025 avait lieu la 26^e édition du nettoyage de printemps. Cette année, près d'une tonne de déchets a été récupérée.

Merci encore à tous les participants et participantes, et à l'année prochaine !

Auterive : un premier pas vers une déchèterie plus verte et plus moderne !

Depuis plusieurs années, la CCBA souhaitait réaménager la déchèterie d'Auterive pour améliorer la gestion des déchets sur le territoire.

La première phase, qui démarre à l'été 2025, consiste à créer une plateforme spécialement dédiée aux déchets verts (tonte, tailles, branchages...). L'idée est de proposer un espace, sécurisé et bien organisé pour que les habitants puissent facilement déposer leurs déchets végétaux à même le sol. Le broyat produit pourra alimenter en matière brune nos sites de compostage collectif, mais aussi

servir en paillage ou bien nourrir les sols des agriculteurs locaux.

C'est aussi une façon de préparer l'avenir : cette plateforme s'intégrera directement à la future déchèterie modernisée.

C'est donc un premier pas concret vers une gestion plus efficace, plus propre et plus durable des déchets sur le territoire.



Plongez dans l'avenir : votre centre aquatique prend vie aujourd'hui !



Illustration Zora+Z

Les efforts consentis ont permis de relever le défi : budget respecté malgré les baisses des subventions

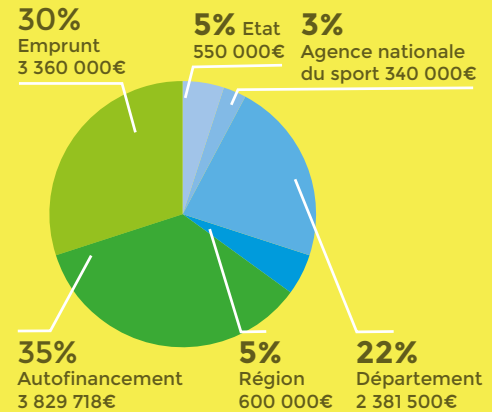
Un projet porté par l'ambition et la rigueur au service d'un territoire.

Il aura fallu de l'ambition et de la ténacité pour lancer le projet de centre aquatique. La première étape fut d'oser y croire dans une période économique et sociale peu favorable pour les collectivités locales. Puis, vint le temps du dialogue pour convaincre de la nécessité de pouvoir apprendre à nager à tout âge et de l'opportunité de créer une nouvelle offre de loisirs pour les habitants du bassin auterivain.

Nous y sommes enfin arrivés mais ce n'est pas sans avoir

adopté une discipline de fer dans la gestion de ce mandat. L'équipe communautaire s'était engagée fermement à respecter l'enveloppe budgétaire votée pour la réalisation du projet. Le pilotage a toujours visé cette exigence politique. Les efforts consentis ont permis de relever le défi, l'enveloppe budgétaire est respectée malgré une baisse des subventions attendues. Seul le Département de la Haute-Garonne s'est efforcé de respecter son engagement initial en faveur de ce projet pour accompagner le développement du territoire.

Répartition du financement



€ 35% de subventions pour 3 871 500€

€ 65% de financement CCBA pour 7 189 718€

Coût de l'équipement HT

Maîtrise d'œuvre et études complémentaires	2 065 115€
Travaux	8 996 103€
Total	11 061 218€



Un mode de gestion public pour l'exploitation

Les élus ont décidé que la gestion courante (accueil, animation, surveillance, gestion administrative, budgétaire et commerciale) sera assurée par les agents de la CCBA. Les missions techniques (maintenance, entretien) et peut-être celles

nécessitant une flexibilité horaire (nettoyage) seront confiées à des professionnels privés. Ce modèle hybride vise une gestion maîtrisée, réactive et efficace pour garantir qualité de service et pérennité de l'ouvrage.

13 entreprises sur 18 sont localisées à moins de 50km d'Auterive

Un investissement majeur qui soutient l'économie locale

Parmi les 18 entreprises sélectionnées par la CCBA et mobilisées dès aujourd'hui pour commencer la construction de l'équipement, 16 sont situées en Occitanie, dont 13 à moins de 50

km d'Auterive. Les élus ont souligné leur détermination à ce que les entreprises locales et les petites structures aient toutes l'opportunité de participer à ce chantier.



Nouveauté ! Un nouveau centre de loisirs pour les familles après 2026

Le territoire de la Communauté de Commune bénéficie d'une croissance démographique soutenue depuis plusieurs années. Il est donc envisagé de construire un équipement d'accueil de loisirs sans hébergement (ALSH) sur la commune du Vernet. L'étude menée par le Conseil d'Architecture, d'Urbanisme et de l'Environnement (CAUE) de la Haute-Garonne s'attachera à envisager différents scénarios d'implantation d'un équipement susceptible d'accueillir

90 enfants sur des parcelles présentant une surface de 6670 m² environ. Au delà des espaces dédiés aux enfants proprement dit, l'ALSH intégrera différents espaces réservés au personnel et au bon fonctionnement technique du bâtiment. Les partis-pris architecturaux faciliteront la réalisation d'éventuelles extensions à moyen terme. La conception du bâtiment évoluera selon le besoin des familles. La réalisation de l'équipement est prévue début 2026.



© Firefly

Au quotidien, les modes d'accueil de la CCBA, c'est 3 relais petite-enfance, 190 assistantes maternelles et 325 enfants inscrits dans les crèches.



© Freepik

Comment trouver un mode d'accueil pour votre enfant de moins de 3 ans ?

Si vous recherchez un mode d'accueil pour votre enfant de moins de 3 ans, les équipes d'accueil des 3 Relais Petite Enfance (RPE) se feront le plaisir de vous aider.

Ces lieux ressources sont ouverts à toutes les familles et futurs parents demeurant dans le Bassin Auterivain.

Le rôle des responsables de relais est de vous accompagner et de vous informer sur l'ensemble des possibilités d'accueil pour les jeunes enfants : accueil individuel chez une assistante maternelle agréée ou accueil collectif en crèche.

Grâce à leur connaissance fine du territoire, elles vous orienteront

vers les solutions disponibles, adaptées à vos besoins et à ceux de votre enfant.

Que vous recherchiez un accueil régulier ou un accueil occasionnel quelques heures par semaine pour favoriser la socialisation de votre enfant, les responsables des RPE sont à votre écoute. Elles peuvent également vous accompagner dans les démarches administratives liées à l'embauche d'une assistante maternelle (contrat, aides financières...).

N'hésitez pas à prendre contact avec le RPE le plus proche de chez vous pour plus d'infos :

ccba31.fr/famille/petite-enfance

Festival «Unis vers le jeu» :
180 personnes présentes,
de nouvelles animations
en bonus

Léo Lagrange et Loisirs Éducation Citoyenneté Grand Sud ont co-organisé le 15 mars 2025, pour la 3^e édition, le festival Unis vers le jeu à Cintegabelle. Avec le soutien de la municipalité et de la Communauté de Communes, cette journée a permis à de nombreuses familles de se retrouver autour d'un moment convivial et de découvrir ou redécouvrir le plaisir du jeu.

180 personnes se sont déplacées pour profiter du Festival, dont 25 animateurs et bénévoles mobilisés pour encadrer l'événement.

Ce fut l'occasion de retrouver toute la culture des jeux sous toutes ses formes. De nombreux jeunes de l'Espace Jeunes de Cintegabelle ont plus particulièrement animé les jeux anciens.

Un espace détente avec une buvette a permis de profiter d'un moment de pause et de convivialité entre deux parties.



© M. Dardenne



© DR - Conservatoire Miiguel Fleta

Échange musical franco-espagnol, une symphonie de cultures

Rencontre musicale interprétée par les 30 élèves de l'EMILA et le conservatoire de Musique Miguel Fleta

L'École de Musique Intercommunale du Bassin Auterivain et le Conservatoire de Musique Miguel Fleta à Monzón en Espagne ont uni leurs forces pour un projet d'échange musical.

tiques partagés, des découvertes du territoire, et une master class animée par le pianiste Juan Fernando Gistain. Le séjour s'est conclu par un grand concert commun, couronnant cette ex-

En février 2025, 30 élèves de l'orchestre de l'EMILA se sont rendus en Espagne pour une rencontre riche en échanges pédagogiques et culturels.

Pendant 3 jours, les enseignants ont encadré des moments artis-

« Expérience humaine et culturelle intense pour les élèves »

tière humaine et culturelle intense. Les élèves ont vécu une aventure inoubliable, portée par l'accueil chaleureux de Mme TUR directrice du conservatoire.



▲ Elèves et équipe pédagogique en Espagne à Monzon

Ce projet n'aurait pas pu voir le jour sans le soutien du Pays Sud Toulousain, de la DRAC d'Occitanie, de la MSA et de la CCBA.

En 2026, l'EMILA accueillera à son tour les élèves espagnols.

Mobilité : achetez un vélo recyclé près de chez vous



Grâce au projet Nou-vélo, mené par le Pays Sud Toulousain en partenariat avec la Recobrada et les déchèteries du Bassin Auterivain, vous pouvez désormais acheter un vélo d'occasion remis en état dans un chantier d'insertion.

Et ce n'est pas tout !

Nou-vélo, ce sont aussi des ateliers de réparation gratuits, des séances de remise en selle, et des prêts de vélos électriques.



Vélos adultes et enfants disponibles via un catalogue en ligne



Tarif solidaire plafonné à 40 € sur présentation d'un QF CAF < 1000



Vente ouverte à tous les habitants du territoire

Plus d'infos et catalogue : www.payssudtoulousain.fr/mobilite



Contribuez à l'évolution de l'offre loisirs de votre territoire



Explorez le Bassin Auterivain, une destination nature et dynamique !

Le service tourisme s'est mobilisé cette année pour renforcer le développement du tourisme et des loisirs dans le Bassin Auterivain. À travers la coordination d'événements culturels, la création de nouveaux sentiers de randonnée et le lancement d'un site internet repensé, nous poursuivons l'objectif de valoriser nos atouts et de dynamiser l'attractivité locale.



3 événements culturels gratuits reviennent chaque année



Journées Européennes des Métiers d'Art : des ouvertures d'ateliers et un marché d'artisans réunissant plus de 35 exposants locaux tous domaines



Rendez-vous aux Jardins : 7 lieux et activités pour redécouvrir la richesse naturelle du Bassin Auterivain



Journées Européennes du Patrimoine : une trentaine de lieux et d'animations pour découvrir le patrimoine local de notre territoire

Un site internet varié en offre pour tout découvrir en 1 clic



Les lieux incontournables du territoire, des découvertes, des bonnes adresses, l'agenda des événements

S'évader à travers de nouveaux sentiers de randonnée



L'inauguration d'un nouveau sentier de randonnée : la boucle de la Laurède à Cintegabelle (7,2km)



L'ouverture d'autres sentiers de randonnée sur le territoire pour les années à venir



Visites guidées gratuites de juillet à septembre 2025 à Cintegabelle



L'Abbaye de Boulbonne

Cet été, découvrez l'histoire de ce lieu emblématique du Bassin Auterivain

+ d'infos & réservations : 05 61 50 28 71 - bassinauterivain-tourisme.com





Festival de rue de Miremont : Déjà 20 ans !



+ d'infos sur la programmation : <https://festivalderuemiremont.com>

La commune de Miremont joue un rôle fondamental dans le paysage culturel local, au sein du Bassin Auterivain. Son engagement en faveur de l'accessibilité de la culture à tous les âges se manifeste à travers une variété d'initiatives et d'événements, également relayés par les structures associatives du territoire communal.

Au delà des frontières du Bassin Auterivain, le Festival de rue de Miremont représente l'événement phare de la commune. Organisé par l'association Miremont Festival, cet événement rayonne en Haute-Garonne à travers une programmation toujours plus variée et de qualité, attirant la sympathie du public.

Cette année, le Festival de rue de Miremont aura lieu du 18 au 20 juillet 2025. A l'occasion des 20 ans, de nombreuses surprises seront proposées au public.

Au delà des concerts proposés, le Festival de rue de Miremont propose également des ateliers, des animations et de la sensibilisation sur les règles de tri.

Depuis ses débuts l'esprit est resté intact, confirmant le succès d'un festival à l'esprit convivial et familial, ayant acquis aujourd'hui une certaine notoriété en occitanie, voire au delà de notre région.

Le festival est gratuit, des points buvette et restauration seront à votre disposition.

“ Objectif : rendre accessible la culture pour tous en proposant un festival gratuit

▼ *The Fo's Celtic, rock irlandais*

A l'occasion des 20 ans, une programmation exceptionnelle sera au rendez-vous !

Dans la thématique «musique du monde», vous découvrirez notamment «The Fo's Celtic» en rock irlandais, «Jigeen Ni» en rock sénégalais engagé,

Mouss et Hakim & les collègues avec Bernardo San-doval, Serge Lopez... en rock toulousain.

▼ *Mouss et Hakim, rock toulousain*

Jigeen Ni, rock sénégalais ▲





COMMUNAUTÉ DE COMMUNES
BASSIN AUTERIVAIN
Haut-Garonnais

JEUDI 18 SEPT 25

De 8^h30 à 12^h30 - AUTERIVE
ESPLANADE LA MADELEINE

FORUM EMPLOI

FORMATION - ALTERNANCE - RECRUTEMENT

**VOTRE PROFIL
FERA LA
DIFFÉRENCE !**

**+ de 1800 m²
dédiés à l'emploi**

**apprentissage
formations
ateliers
et conférences**

LES **+**

**ESPACE FONCTION PUBLIQUE
ESPACE NUMÉRIQUE**



www.ccba31.fr/emploi-formation

@serviceemploiCCBA